

## Évaluez l'impact écologique de votre maison !

<http://www.bretagne-durable.info/ecomag/initiative/evaluez-limpact-%C3%A9cologique-votre-maison>

27/05/2011 à 11h12

Nathanaël Fattier

Initiative, Eco-Construction

[Le salon Ti-Natur](#) fut l'occasion pour Bretagne Durable de recueillir le témoignage de [Jean-yves Brélivet](#) sur « Le bâtiment Durable Armoricaïn » (BDA). Une grille d'évaluation collective, portée par des groupes d'experts locaux - et téléchargeable dès la fin d'année sur internet- qui permettra de mesurer le caractère durable de votre habitation. Zoom sur cet outil didactique de démocratisation de l'éco-habitat, créé par l'association régionale Approche. Retrouvez également une interview audio avec Jean-yves Brélivet.



« Nous avons créé une boîte à outils pour juger de la durabilité d'un projet au niveau économique, social et environnemental », annonce Jean-yves Brélivet, maître d'œuvre en éco-construction, qui était fier de nous présenter lors du salon Ti-Natur, la bonne idée de l'association [Approche éco-habitat](#) : le bâtiment durable armoricaïn (BDA). S'inspirant du [bâtiment durable méditerranéen](#) (BDM), « l'objectif

*est de développer une grille d'évaluation à l'aide de laquelle, il est possible d'évaluer la durabilité de son bâtiment. Et donc de mesurer le chemin qui reste à parcourir, pour respecter les principes du développement durable ».*

[Un système de garantie et d'amélioration participatifs](#)

Comment sera-t-il possible d'évaluer l'impact de votre projet ? Jean Luc Le Roux, professionnel de l'éco-habitat, membre très actif de l'association Approche et du [réseau Ecobâtir](#), à l'initiative de cet outil, souligne l'importance de la « *démarche participative* » mise en place par le réseau Approche. « *Dans un premier temps, il s'agit avant tout d'un accompagnement collectif que nous proposons aux porteurs de projets en éco-habitat. Et ce, par le biais des groupes locaux que nous avons déjà constitués, comme à Lorient ou Dinan. Et prochainement à Morlaix, Lannion et Brest.* »

Autrement dit, tout porteur de projet peut dès à présent s'adresser à ces groupes d'experts pour évaluer son projet (voir dates des prochaines rencontres ci-dessous). Trois niveaux d'évaluations successives seront alors proposés par cette expertise collégiale.

Tout d'abord en amont du projet, « *pour l'affiner* », précise Jean-Luc Le Roux. Puis à la livraison des travaux à l'aide d'une « *grille d'évaluation collective* ». Et *in fine*, à moyen terme -3 ans plus tard- pour validation du projet.

Cette grille d'évaluation participative utilisée par ces experts, « *en version simplifiée* », sera ensuite « *accessible à tout un chacun sur Internet* », poursuit Jean-yves Brélivet. Et ce dernier de mettre en garde les futurs utilisateurs de l'outil : « *ce n'est en rien un certificat ou un label, je préfère le considérer comme une aide à la programmation* ». Une aide qui, de fait, ne remplacera en rien l'accompagnement collectif des groupes locaux.

D'ores et déjà, cette initiative est soutenue par le [réseau Cohérence](#), qui « *propose d'informer et de faciliter la participation de ses adhérents à la démarche de l'association Approche* ». « *Un projet également porté par le Conseil régional, la [CREC Bretagne](#) et [Compagnons Bâisseurs de Bretagne](#) !* »\*, complète Jean-luc Le Roux.

Un outil didactique avec 170 indicateurs de qualité

En pratique, il conviendra donc de vous adresser, dans un premier temps, à ces groupes locaux qui vous renseigneront sur la manière d'évaluer votre projet. Et dès la fin de l'année, il sera possible de se rendre sur le site web dédié à l'outil sur [www.approche-ecohabitat.org](http://www.approche-ecohabitat.org). « *Il suffira de répertorier son bâtiment parmi les 8 différentes grilles que nous proposerons* », explique Jean-yves Brélivet. Neuf, ancien, tertiaire, public, collectif, etc, les grilles sont précises et « *simples d'utilisation* », assure ce professionnel basé à Quimper. D'ores et déjà, 7 thèmes sont spécifiés sur la première version de la grille d'évaluation que Bretagne Durable a pu consulter. « *Gestion des déchets, de l'eau et de l'énergie* », seront notamment mesurés à l'aide d'indicateurs précis. « *Pour la gestion de l'eau, nous prendrons en compte par exemple la présence de toilettes sèches ou de système de traitement des eaux grises* », précise Jean-Yves Brélivet. Un certain nombre de points positifs ou négatifs sont ensuite attribués pour chaque indicateur. Une grille qui évoluera dans le temps au regard de l'expertise collective.

Ce travail de longue haleine –plus d'un an de collaboration en réseau – donnera donc l'opportunité à chacun, « *même sans posséder de compétences particulières* », d'évaluer la qualité de son projet. Et cet outil va permettre aux citoyens d'avoir un regard objectif sur la réelle signification de la notion de « *bâtiment durable* ».

« *Certains concepteurs font passer des bâtiments pour durables alors qu'ils n'en sont pas* », s'insurge Jean-Yves Brélivet. « *Le BDA va procéder à la mise en place d'une démarche ascendante qui*

*permettra aux gens de contrôler la véracité de la « durabilité » vendue par certains professionnels, de confronter, sans intermédiaire, leur projet avec les réelles valeurs du développement durable ».*

Alors, si devenir un véritable éco-acteur de votre futur projet d'habitat vous intéresse, tenez-vous prêt en consultant ces experts de l'éco-habitat en Bretagne ou en testant prochainement ce diagnostic d'évaluation sur le web. Souhaitons au BDA de connaître un franc succès !

*\*avec la co-participation de structures comme Études et chantiers, l'ARPE, Echo-habitants et le GRT ouest.*

**Ecoutez l'interview avec Jean-Yves Brélivet,  
réalisée lors du salon Ti-Natur.**

<http://www.lesconstructionsecologiques.fr/>

<http://www.approche-ecohabitat.org/>

## **Pour aller plus loin**

[Un week end pour rénover sa maison](#)

[L'éco construction pour tous](#)

[Le recyclage des bouchons de liège une démarche loin d'être isolée](#)

## **Quand et où rencontrer ces groupes locaux ?**

- mardi 14 juin à Fougères (heure non communiquée)
- mardi 21 juin à 17h : Rennes
- jeudi 23 juin à 18h : Lorient
- vendredi 24 juin à 18h : Lannion
- mardi 28 juin à 18h : Kerné
- jeudi 30 juin à 18h : Morlaix

- jeudi 7 juillet à 18h : brest